

***Election de 4 représentants
des locataires au Conseil d'Administration
de l'Office du 4 décembre 2018***

PROCES-VERBAL DE DEPOUILLEMENT

Le quatre décembre deux mil dix-huit, à 9h00 heures, le bureau de vote ainsi constitué :

- Président M. Louis LE BELLEGO, représenté par M. David LANDRY et Mme Valérie CALAMIA, chargée de Missions

- Assesseurs Monsieur Jean-Christophe AUGER, Administrateur de VANNES GOLFE HABITAT

Monsieur Fabrice BELLEC, candidat, représentant la liste présentée par l'Association Force Ouvrière Consommateurs

Mme CAIJELO DOLLIOU Janine, candidate représentant la liste présentée par la Confédération Nationale du Logement, CNL

Mme NAEL BURBAN, candidate, représentant la liste présentée par la Confédération Syndicale des Familles, CSF VANNES

s'est rendu à la Recette de "La Poste" à VANNES, pour retirer les enveloppes "correspondances-réponses", contenant les votes, qui y sont parvenues.

De retour au siège de l'Office, les scrutateurs, pris parmi les candidats, des locataires et le personnel, ont procédé au dépouillement des votes.

Les résultats sont les suivants :

- inscrits	7 432
- votants	1 100
- nuls et blancs	27

- suffrages exprimés	1 073

Ont obtenu :

- liste présentée par l'Association Force Ouvrière Consommateurs, AFOC	234
- liste présentée par la Confédération Nationale du Logement, CNL	410
- liste présentée par la Confédération Syndicale des Familles, CSF VANNES	413

Vu le mode de scrutin, de liste à un tour, avec représentation proportionnelle au plus fort reste, le quotient électoral étant de :

$\frac{1\ 073 \text{ suffrages exprimés}}{4 \text{ sièges}}$ soit 268.25

Les sièges sont ainsi répartis :

- liste présentée par l'Association Force Ouvrière Consommateurs, AFOC	1 siège
- liste présentée par la Confédération Nationale du Logement, CNL	1 siège
- liste présentée par la Confédération Syndicale des Familles, CSF VANNES	2 sièges

et attribués à :

- Mme Marie – José LE CADRE VALMALLE
- Mme Annie CAUDAL - TEINTURIER
- Mme Nelly NAEL BURBAN
- M Philippe LACHASSAGNE

Sont par ailleurs suppléants, dans l'ordre suivant :

- de Madame LE CADRE VALMALLE
- Monsieur GUYOMAR Stéphane
- Madame SYLLA Mafoudia
- Monsieur GUERIN Daniel
- Madame LE BOURSICAUD Amélie
- Monsieur MAHEVO Erwan
- Madame HUET Valérie
- Monsieur LE GUENNEC Pierrick

- de Madame Annie CAUDAL-TEINTURIER

- Monsieur Philippe HUBLET
- Madame Jeanine CAIJEO DOLLIOU
- Monsieur Bernard TUAL
- Madame Mireille SAMSON
- Monsieur Franck DOCEUL
- Madame Marjorie QUIQUEMELLE
- Monsieur Bernard PAGEOT

- de Madame Nelly NAEL BURBAN et de Monsieur Philippe LACHASSAGNE
- Madame Denise LAUSEIG
- Monsieur Jean - François LE BIHAN
- Madame Madgie TCHING
- Monsieur Joseph GUILLO
- Madame Annick BLOUET
- Monsieur Lucien PEDRON

Observations :

VANNES, le 4 décembre 2018

Les membres de la commission électorale,

Le Président,

The image shows four handwritten signatures in black ink. At the top is a large, stylized signature that appears to be 'D. P.' with a long horizontal stroke extending to the right. Below it, on the left, is a signature that looks like 'Pierrick'. To the right of that is another signature, possibly 'Dan'. At the bottom center is a signature that looks like 'B. M.'.

